

Les bataillons se formèrent sur la grande place, les ordres furent donnés, et chacun muni du billet de logement, se mit en quête de son logis. Le vieil officier, s'approchant d'un capitaine, lui demanda presque timidement s'il y avait, parmi les soldats, l'un de ces élèves de Saint-Cyr renvoyés de l'école par la ministre pour avoir assisté à la cérémonie religieuse célébrée... pour... le roi.

Le capitaine sembla réfléchir, car la forme de la question le surprenait peut-être. Cependant, arrêtant un sergent, il lui dit : Amenez-moi le fusillier de Com...

Peu d'instants après, le sergent reparut, accompagné d'un jeune soldat, petit de taille, la physionomie intelligente et le regard énergique.

—Voilà, dit le capitaine. Ce jeune homme était le meilleur cavalier de l'école. Il serait aujourd'hui officier de cavalerie et des plus brillants.

Craignant d'en avoir trop dit, le capitaine s'éloigna à grands pas. Le jeune conscrit porta la main à son képi et murmura ces mots : Le capitaine est un ancien de Saint-Cyr, qui me protège en secret.

—Et moi aussi, reprit le vieil officier, je suis un ancien de l'école, et c'est à ce titre, mon camarade, que je vous prie de me faire l'honneur d'accepter l'hospitalité d'un cavalier.

—Comment, l'honneur ! s'écria le soldat.

—Oui, jeune homme, reprit le vétéran. Sachez que la persécution imprime à la victime un caractère presque sacré, et que le déshonneur est imprimé sur le front du bourreau, fût-il ministre.

II

Le jeune de Com... n'avait jusqu'alors assisté qu'aux grandes revues. Il y paraissait en brillant équipage, monté sur l'un de ces magnifiques chevaux de manège, entouré d'habiles écuyers. Il faisait partie du premier escadron de l'armée française. Au défilé, la foule applaudissait, et plus d'un bouquet de fleurs tombait sur les lames de sabre. Cette brillante jeunesse rappelait les charges de Reischoffen et de Sedan. N'y avait-il pas dans cet escadron quelque futur maréchal que la patrie tenait en réserve ?

Ils étaient loin, ces défilés devant la France joyeuse ; les beaux uniformes avaient disparu, et les doux espoirs s'étaient évanouis.

Le jeune et beau cavalier venait de parcourir à pied une longue étape dans des chemins défoncés par la pluie. Chaussé de lourds souliers, le pantalon serré aux chevilles par des guêtres du cuir, une large capote humide et boueuse, une cravate de laine bleue autour du cou, le jeune homme allait ainsi demander aux chaumières place au feu et à la chandelle. Un énorme sac pesait sur ses épaules, et le sac était surmonté de la gamelle de l'es couade, sans compter les bidons.

Ah ! si sa pauvre mère l'eût vu en semblable équipage, elle eût prié Dieu d'épargner son enfant.

En entrant au logis, le vieil officier dit au soldat : " Vous êtes chez le colonel ***."—Le jeune de Com... s'arrêta surpris, et prononça ces paroles : " Mon père avait un ami de ce nom. Mon père était le général comte de Com..."

les Prussiens l'ont tué dans la dernière charge sous les murs de Metz..."—il n'en put dire davantage. Le colonel l'avait saisi dans ses bras en s'écriant : " J'y étais."

La soirée se prolongea fort avant dans la nuit, car le jeune soldat avait oublié ses fatigues.

—Vous me semblez bien calme, dit le colonel. Le coup qui vous a frappé n'aurait-il effleuré que la surface ?

—Que pourrais-je mieux faire que me soumettre à la discipline ? En portant ce sac et ce fusil, en vivant loin des livres dans un milieu qui n'était pas le mien, en couchant sur la paille dans les granges, en accomplissant les corvées les plus rudes, je prouve à tous que j'ai été condamné sévèrement. Je n'en souffre pas moins, croyez-le bien et souvent, la nuit, quand les camarades sommeillent autour de moi, je, sens une larme mouiller ma paupière. Mais le soldat reprend le dessus, et lorsque le jour paraît et que le clairon sonne la marche du régiment, je suis le premier à saluer le capitaine.

J'ai pour me soutenir dans cette marche pénible deux précieux souvenirs : la mort de mon père sur le champ de bataille de Metz, et celle de mon grand-père à la prise de Constantine. Ils n'étaient pas les premiers de ma race mourant aux batailles, car Henri IV à Ivry saluait un Com... mourant, et Louis XIV, poussant un siège, donnait notre nom à un instrument de guerre. Je dois supposer, mon colonel, qu'en me renvoyant de l'école de Saint-Cyr, le ministre de la guerre ignorait que le sang de mes pères

—Qu'importe à la république, le sang versé pour la patrie française ! Ce monde-là n'entend pas la langue que nous parlons. Nos pensées ne sont pas les leurs, et les actions dont ils se vantent sont à nos yeux des hontes, des infamies et des lâchetés.

"Soumettez-vous, jeune homme, obéissez à la discipline ; mais soyez fier de votre sort. Vous avez assisté à une cérémonie religieuse célébrée pour la conservation et le bonheur du descendant de nos rois. C'est là un acte permis au public, et qu'aucun règlement militaire n'interdisait.

"Seulement, on peut regretter que la personne qui présidait la cérémonie ait cru devoir grouper les élèves de Saint-Cyr, par considération pour eux. Cela a paru donner à leur présence le caractère d'une démonstration.

"Il n'y avait entre vous aucune entente. De la part de chacun la démarche était personnelle. En scrutant les consciences, on eût trouvé des traditions de famille, des souvenirs de reconnaissance, de pieux sentiments, des dévotions sans doute, mais, nulle pensée de trahison.

"Si un sous-officier de l'armée eût été s'asseoir parmi les saint-cyriens pendant la messe, le ministre de la guerre n'eût pu, seul, de son autorité privée, l'envoyer simple soldat dans un régiment ; si ce sous-officier avait été maréchal des logis de cavalerie, le ministre n'aurait pu le faire simple fantassin. Les règlements militaires prescrivent des règles protectrices du droit des petits contre les caprices des forts.

"Le saint-cyrien n'est pas moins protégé que le sous-officier. Le ministre, avant de prononcer le renvoi, a des formalités militaires à remplir, qui ne l'ont pas été. La législation militaire a voulu traduire cette pensée : les